



RAPPORT DE GESTION POUR LES PÉRIODES DE TROIS ET NEUF MOIS TERMINÉES LE 30 SEPTEMBRE 2009

Le rapport de gestion du Fonds de revenu Supremex (le « Fonds ») qui suit, daté du 10 novembre 2009, doit être lu avec les états financiers consolidés vérifiés et les notes y afférentes pour l'exercice terminé 31 décembre 2008 et les états financiers consolidés non vérifiés et les notes y afférentes pour les périodes de trois et neuf mois terminées le 30 septembre 2009. Les états financiers du Fonds sont préparés selon les principes comptables généralement reconnus (« PCGR ») du Canada. L'exercice du Fonds se termine le 31 décembre. La monnaie fonctionnelle du Fonds est le dollar canadien. Les montants par part sont calculés à l'aide du nombre moyen pondéré de parts en circulation pour les périodes de trois et neuf mois terminées le 30 septembre 2009.

Le présent rapport contient des énoncés prospectifs. Se reporter à la rubrique « Énoncés prospectifs » pour en savoir davantage sur les risques, les incertitudes et les hypothèses relatifs à ces énoncés. Ce rapport renvoie également à certaines mesures non conformes aux PCGR pour aider à évaluer le rendement financier du Fonds. Les mesures non conformes aux PCGR n'ont pas de signification normalisée prescrite par les PCGR; il est donc peu probable qu'elles soient comparables à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs. Se reporter aux rubriques « Définition du BAIIA, de l'encaisse distribuable et des mesures non conformes aux PCGR » et « Principales informations financières consolidées » pour le rapprochement du BAIIA et du bénéfice net.

Le Fonds

Le Fonds est une fiducie sans personnalité morale à capital variable établie sous le régime des lois du Québec par une déclaration de fiducie du Fonds en date du 10 février 2006, dans sa version modifiée et mise à jour en date du 31 mars 2006. Le Fonds a été établi en vue d'acquérir et de détenir les actions ordinaires de Supremex Inc. (« Supremex »).

Les parts du Fonds sont transigées à la Bourse de Toronto sous le symbole SXP.UN. Des renseignements additionnels relatifs au Fonds se trouvent sur le site www.sedar.com.

Survol du Fonds

Supremex est le plus grand fabricant et distributeur au Canada d'une vaste gamme d'enveloppes génériques et personnalisées et de produits connexes. Seul fabricant national d'enveloppes au Canada, Supremex compte 10 installations manufacturières situées dans sept provinces et environ 650 employés. Cette présence nationale lui permet de fabriquer des produits qui répondent aux exigences de grands clients nationaux, comme des sociétés canadiennes importantes, des revendeurs nationaux et des organismes publics, de même que des marchands de papier et des fournisseurs de processus et de solutions.

Supremex occupe la plus large part du marché canadien de la fabrication d'enveloppes. Supremex doit cette part de marché dominante à sa capacité inégalée de faire concurrence aux autres entreprises de son secteur tant à l'échelle locale que nationale partout au Canada.

Rendement global

Le ratio de distribution du troisième trimestre de 2009 s'est établi à 63,1 % comparativement à 91,2 % pour la période comparable de 2008. Ce changement est expliqué par la baisse importante de la distribution annuelle que le Fonds verse aux porteurs de parts depuis le début de 2009. Le ratio de distribution pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2009 s'est établi à 56,5%. Tel que prévu, la trésorerie excédentaire générée a permis au Fonds de réduire son niveau d'endettement de 4,9 millions de dollars au cours du troisième trimestre de 2009, pour un montant de 12,9 millions de dollars depuis le début de l'année, soit ce qui était prévu. Les facilités de crédit garanties ont été présentées dans le passif à court terme compte tenu qu'elles viennent à échéance le 31 mars 2010. Des discussions sont toujours en cours afin de renouveler les facilités de crédit garanties. Malgré des conditions plus restrictives, le Fonds estime être en mesure de conclure ce renouvellement dans les prochaines semaines.

Les produits d'exploitation du troisième trimestre de 2009 se sont établis à 37,6 millions de dollars comparativement à 42,9 millions de dollars en 2008, représentant une diminution de 5,3 millions de dollars ou 12,4 %. Cette baisse s'explique par une diminution du volume survenue principalement dans le marché canadien. Celle-ci est attribuable au ralentissement général de l'économie dont les impacts ont été plus importants dans le secteur du publipostage ainsi que dans les ventes réalisées auprès des grandes corporations et des institutions financières. Les manufacturiers américains exercent encore beaucoup de pression compte tenu de la faiblesse du marché auquel ils font face au sud de la frontière et de la faiblesse du dollar américain.

Le BAIIA pour le troisième trimestre de 2009 a été de 8,4 millions de dollars, une baisse de 2,5 millions de dollars par rapport au BAIIA du troisième trimestre de 2008 de 10,8 millions de dollars. La marge sur le BAIIA a été de 22,3 % durant le troisième trimestre de 2009 comparativement à 25,3 % pour le troisième trimestre de 2008. En plus de l'impact négatif de la baisse des produits d'exploitation, la marge sur le BAIIA plus basse est expliquée par la hausse du coût des matières premières.

Aucune part n'a été rachetée au cours de la période de trois mois terminée le 30 septembre 2009 suite à l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités.

Encaisse distribuable

La direction estime que l'encaisse distribuable est une mesure de rendement supplémentaire utile, puisqu'elle donne aux investisseurs une indication du montant des flux de trésorerie disponibles à des fins de distribution aux porteurs de parts. Les investisseurs sont néanmoins priés de noter que l'encaisse distribuable ne doit pas être interprétée comme pouvant remplacer le bénéfice net, en tant que mesure de la rentabilité, ou l'état des flux de trésorerie. L'encaisse distribuable calculée trimestriellement peut ne pas refléter l'encaisse distribuable à laquelle on pourrait s'attendre pour un exercice complet. L'encaisse distribuable ne constitue pas une mesure de rendement selon les PCGR et peut ne pas être comparable à une mesure similaire présentée par d'autres émetteurs.

Détermination de l'encaisse distribuable

(en milliers de dollars, à l'exception des montants par part)

	Périodes de trois mois terminées le 30 septembre		Périodes de neuf mois terminées le 30 septembre	
	2009	2008	2009	2008
	\$	\$	\$	\$
Flux de trésorerie d'exploitation	9 358	10 971	22 514	28 975
<i>Ajustement relié aux dépenses d'investissement</i>				
Investissements en capital ⁽¹⁾	(116)	(146)	(61)	(810)
<i>Autres ajustements</i>				
Variation nette des soldes hors caisse du fonds de roulement ⁽²⁾	(2 259)	(1 611)	964	85
Variation des obligations au titre des avantages complémentaires de retraite et des actifs au titre des prestations de retraite constituées.	(22)	24	(62)	(231)
Encaisse distribuable ⁽³⁾	6 961	9 238	23 355	28 019
Distribution déclarée	4 395	8 424	13 184	25 318
Nombre moyen pondéré de parts en circulation	29 298	29 312	29 298	29 383
Encaisse distribuable par part	0,2376	0,3152	0,7972	0,9536
Distribution par part	0,1500	0,2874	0,4500	0,8617
Ratio de distribution	63,1 %	91,2 %	56,5 %	90,4 %

- 1) Les investissements en capital font référence aux investissements en capital de maintien, déduction faite du produit à la cession des immobilisations remplacées.

	Périodes de trois mois terminées le		Périodes de neuf mois terminées le	
	30 septembre 2009	30 septembre 2008	30 septembre 2009	30 septembre 2008
	\$	\$	\$	\$
Investissements en capital de maintien	116	1 708	442	2 732
Produit à la cession d'immobilisations	—	(1 562)	(381)	(1 922)
Investissements en capital	116	146	61	810

- 2) L'encaisse distribuable exclut la variation des soldes hors caisse du fonds de roulement étant donné que ces fluctuations des éléments du fonds de roulement sont souvent temporaires de par leur nature et, si nécessaire, peuvent être financées à même la facilité de crédit d'exploitation renouvelable du Fonds.
- 3) Se reporter à la définition de BAIIA, de l'encaisse distribuable et des mesures non conformes aux PCGR.

Le Fonds a généré une encaisse distribuable de 7,0 millions de dollars ou 0,2376 \$ par part et de 23,4 millions de dollars ou 0,7972 \$ par part pour les périodes de trois et neuf mois terminées le 30 septembre 2009 comparativement à 9,2 millions de dollars ou 0,3152 \$ par part et de 28,0 millions de dollars ou 0,9536 \$ par part pour les périodes correspondantes de 2008. Plus de détails concernant les flux de trésorerie d'exploitation sont disponibles sous la section « Situation de trésorerie et sources de financement ».

Le Fonds a déclaré des distributions de 4,4 millions de dollars ou 0,1500 \$ par part et de 13,2 millions de dollars ou 0,4500 \$ par part pour les périodes de trois et neuf mois terminées le 30 septembre 2009, lesquelles ont été financées par l'encaisse distribuable générée au cours de ces périodes, comparativement à 8,4 millions de dollars ou 0,2874 \$ par part et 25,3 millions de dollars ou 0,8617 \$ par part pour les périodes comparables de 2008.

Pour les périodes de trois et neuf mois terminées le 30 septembre 2009, l'encaisse distribuable excède les distributions réelles de 2,6 millions de dollars et 10,2 millions de dollars. Ainsi, le ratio de distribution du Fonds, défini comme les distributions déclarées en pourcentage de l'encaisse distribuable, s'est établi à 63,1 % et à 56,5 % pour les périodes de trois et neuf mois terminées le 30 septembre 2009. Depuis la création du Fonds, le ratio de distribution est de 84,1 %.

Distributions

Le Fonds effectue des distributions mensuelles aux porteurs de parts inscrits le dernier jour ouvrable de chaque mois. Les distributions sont payables le ou vers le 15^e jour du mois suivant. Le taux des distributions est de 0,05 \$ la part par mois depuis le début de 2009. Les distributions pour la période du 1^{er} janvier 2009 au 30 septembre 2009 sont comme suit :

Période	Date de clôture des registres	Date de paiement	Par part \$	Distribution \$
Janvier 2009	31 janvier 2009	16 février 2009	0,05	1 464 888
Février 2009	28 février 2009	16 mars 2009	0,05	1 464 888
Mars 2009	31 mars 2009	15 avril 2009	0,05	1 464 888
Avril 2009	30 avril 2009	15 mai 2009	0,05	1 464 888
Mai 2009	31 mai 2009	15 juin 2009	0,05	1 464 888
Juin 2009	30 juin 2009	15 juillet 2009	0,05	1 464 888
Juillet 2009	31 juillet 2009	17 août 2009	0,05	1 464 888
Août 2009	31 août 2009	15 septembre 2009	0,05	1 464 888
Septembre 2009	30 septembre 2009	15 octobre 2009	0,05	1 464 888
Total			0,45	13 183 992

La distribution de septembre au montant de 1 464 888 \$ a été déclarée et comptabilisée en septembre 2009 et payée aux porteurs de parts le 15 octobre 2009. La répartition des impôts sur les distributions de 2009 est 100 % applicable au rendement du capital investi; elles sont donc considérées comme un revenu pour les porteurs de parts.

Source de financement

Ces distributions aux porteurs de parts proviennent des flux de trésorerie d'exploitation, des soldes de trésorerie existants et des équivalents de trésorerie.

(en milliers de dollars)

	Période de trois mois terminée le 30 septembre 2009 \$	Période de neuf mois terminée le 30 septembre 2009 \$	Depuis la création du Fonds \$
Encaisse distribuable	6 961	23 355	130 445
Flux de trésorerie d'exploitation	9 358	22 514	148 835
Bénéfice net (perte nette)	3 071	10 623	(63 919)
Distributions réelles payées ou payables durant la période	4 395	13 184	109 733
Surplus de l'encaisse distribuable sur les distributions	2 566	10 171	20 712
Surplus des flux de trésorerie d'exploitation sur les distributions	4 963	9 330	39 102
Insuffisance du résultat net par rapport aux distributions	(1 324)	(2 561)	(173 652)

L'insuffisance du résultat net par rapport aux distributions depuis la création du Fonds est attribuable à la dépréciation de l'écart d'acquisition enregistrée en 2008 et aux différents amortissements comptabilisés n'ayant aucune incidence sur les flux de trésorerie générés.

Sommaire des résultats trimestriels

Les produits d'exploitation de Supremex sont soumis aux variations saisonnières de ses clients en matière de publicité et d'envoi de courrier. Le nombre de produits vendus par Supremex est généralement plus élevé au cours de l'automne et de l'hiver en raison, principalement, du nombre accru d'envois postaux liés à des événements tels que la rentrée scolaire, les collectes de fonds, la période des Fêtes et celle des déclarations d'impôt. Le nombre de produits vendus par Supremex est en revanche généralement plus faible au cours du printemps et de l'été en prévision d'un ralentissement des envois de courrier des entreprises durant l'été. Par conséquent, les produits d'exploitation et le rendement financier de Supremex pour un trimestre donné ne sont pas nécessairement représentatifs des produits d'exploitation et du rendement financier qui peuvent être prévus pour l'exercice complet. Pour que la production demeure efficace, Supremex utilise toutefois la superficie d'entreposage de manière à garder un niveau de stock permettant de répondre aux variations saisonnières prévisibles des volumes de vente d'enveloppes.

Le tableau suivant présente un sommaire des résultats d'exploitation trimestriels du Fonds pour les périodes du 1^{er} octobre 2007 au 30 septembre 2009.

(en milliers de dollars, à l'exception des montants par part)

	30 sept. 2009	30 juin 2009	31 mars 2009	31 déc. 2008	30 sept. 2008	30 juin 2008	31 mars 2008	31 déc. 2007
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Produits	37 567	41 172	45 933	48 453	42 935	43 620	47 545	49 731
BAIIA ⁽¹⁾	8 389	9 032	10 017	10 563	10 842	10 920	11 315	13 337
Bénéfice (perte) avant impôts sur les bénéfices	3 047	3 407	4 638	(143 576)	5 359	4 940	5 940	7 907
Bénéfice (perte) net	3 072	3 345	4 207	(140 352)	5 762	5 570	6 332	9 554
Résultat net par part	0,1048	0,1142	0,1436	(4,7890)	0,1966	0,1900	0,2145	0,3089

Notes

- 1) Voir « Définition du BAIIA, de l'encaisse distribuable et des mesures non conformes aux PCGR ». Le BAIIA n'est pas une mesure conforme aux PCGR et n'a pas de signification normalisée prescrite par les PCGR. Par conséquent, le BAIIA peut ne pas être comparable à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

La période du 1^{er} juillet 2008 au 30 septembre 2009 inclut les résultats d'exploitation de Montréal pour la période du 16 septembre 2008 au 30 septembre 2009.

En ne tenant pas compte des variations saisonnières, les produits d'exploitation ont diminué au cours des huit derniers trimestres principalement à cause de la baisse du volume vendu tant au Canada qu'aux États-Unis par suite du marché américain à la baisse ainsi que de la fluctuation du dollar canadien. La perte du quatrième trimestre de 2008 est attribuable à la dépréciation de l'écart d'acquisition.

Principales informations financières consolidées

(en milliers de dollars, à l'exception des montants par part)

	Périodes de trois mois terminées le 30 septembre		Périodes de neuf mois terminées le 30 septembre	
	2009	2008	2009	2008
	\$	\$	\$	\$
Produits	37 567	42 935	124 673	134 100
Coût des ventes, frais de vente et d'administration	29 169	31 981	97 140	100 420
Frais de restructuration ⁽¹⁾	9	112	95	603
BAIIA ⁽²⁾	8 389	10 842	27 438	33 077
Amortissement des immobilisations corporelles	1 158	1 161	3 510	3 876
Amortissement des actifs incorporels	1 541	1 515	4 623	4 518
Amortissement de la rémunération différée	1 281	1 318	3 919	4 005
Perte (gain) à la cession d'immobilisations corporelles	—	(12)	124	68
Frais de financement nets	1 361	1 501	4 170	4 370
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices	3 048	5 359	11 092	16 240
Provision (recouvrement) d'impôts sur les bénéfices	(24)	(403)	469	(1 424)
Bénéfice net	3 072	5 762	10 623	17 664
Résultat net de base par part	0,1048	0,1966	0,3626	0,6012
Distribution déclarée par part	0,1500	0,2874	0,4500	0,8617
Total de l'actif	241 529	413 322	241 529	413 322
Facilités de crédit garanties	98 046	112 913	98 046	112 913

- 1) Les frais de restructuration ont été engagés dans le cadre d'un plan d'intégration et de restructuration adopté par le Fonds à la suite de l'acquisition de NPG et de Montréal. Tous les frais engagés relativement aux employés ou aux installations faisant partie du Fonds avant les acquisitions sont enregistrés dans les frais de restructuration au fur et à mesure qu'ils sont engagés.
- 2) Se reporter à la « Définition du BAIIA, de l'encaisse distribuable et des mesures non conformes aux PCGR ».

Résultats d'exploitation

Trimestre terminé le 30 septembre 2009 par rapport au trimestre terminé le 30 septembre 2008

Produits d'exploitation

Les produits d'exploitation pour le trimestre terminé le 30 septembre 2009 se sont établis à 37,6 millions de dollars comparativement à 42,9 millions de dollars pour le trimestre terminé le 30 septembre 2008, ce qui représente une diminution de 5,3 millions de dollars ou 12,4 %. La diminution des produits d'exploitation est due à la baisse des ventes au Canada.

Les produits d'exploitation tirés des ventes au Canada ont diminué de 5,0 millions de dollars ou 12,7 %, passant de 39,5 millions de dollars à 34,5 millions de dollars, tandis que les produits tirés des ventes aux États-Unis ont diminué de 0,3 million de dollars ou 8,8 %, passant de 3,4 millions de dollars à 3,1 millions de dollars.

La diminution des produits d'exploitation tirés des ventes au Canada découle d'une diminution de 12,2 % des unités vendues et d'une diminution de 0,5 % du prix de vente moyen. La régression du nombre d'unités vendues résulte principalement du marché du publipostage, qui est à la baisse.

La diminution des produits d'exploitation tirés des ventes aux États-Unis découle d'une baisse de 14,3 % du nombre d'unités vendues qui a été contrebalancée par une augmentation de 4,5 % du prix de vente moyen, en tenant compte de la faiblesse du dollar canadien. Un marché à la baisse est le facteur principal influençant les ventes aux États-Unis.

Coût des ventes, frais de vente et d'administration

Le coût des ventes et les frais de vente et d'administration pour le trimestre terminé le 30 septembre 2009 se sont établis à 29,2 millions de dollars comparativement à 32,0 millions de dollars pour le trimestre terminé le 30 septembre 2008, ce qui représente une diminution de 2,8 millions de dollar ou 8,8 %.

Le coût des ventes pour le trimestre terminé le 30 septembre 2009 s'est établi à 25,5 millions de dollars comparativement à 28,0 millions de dollars pour la même période en 2008, ce qui représente une diminution de 2,5 millions de dollars ou 8,9 %. La diminution du nombre d'unités vendues et la diminution des coûts de main-d'œuvre contrebalancées par la hausse du coût des matières premières, incluant l'effet de l'affaiblissement du dollar canadien, expliquent le coût des ventes moindre.

La marge brute (produits d'exploitation diminués du coût des ventes, à l'exception de l'amortissement des immobilisations corporelles) s'est établie à 12,1 millions de dollars pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2009 contre une marge brute de 14,9 millions de dollars pour la même période en 2008, ce qui représente une diminution de 2,8 millions de dollars ou 18,8 %. En pourcentage des ventes, la marge brute a diminué de 2,7 % en 2009 comparativement à 2008.

Les frais de vente et d'administration se sont établis à 3,7 millions de dollars pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2009 comparativement à 4,0 millions de dollars pour la même période en 2008, ce qui représente une diminution de 0,3 million de dollars ou 7,5 %. La diminution est attribuable à une charge plus basse pour le régime d'intéressement et à une baisse des frais généraux.

BAIIA

En raison des changements susmentionnés, le BAIIA pour le trimestre terminé le 30 septembre 2009 s'est élevé à 8,4 millions de dollars par rapport à 10,8 millions de dollars pour le trimestre terminé le 30 septembre 2008, ce qui représente une diminution de 2,4 millions de dollars ou 22,2 %.

Amortissement

La dotation aux amortissements pour le trimestre terminé le 30 septembre 2009 est demeurée stable à 4,0 millions de dollars.

Frais de financement nets

Les frais de financement nets se sont élevés à 1,4 million de dollars pour le trimestre terminé le 30 septembre 2009 comparativement à 1,5 million de dollars pour la période comparable de 2008, ce qui représente une diminution de 0,1 million de dollars ou 6,7 %, attribuable aux taux d'intérêt plus faibles.

Bénéfice avant impôts sur les bénéfices

En raison des changements susmentionnés, le bénéfice avant impôts sur les bénéfices s'est élevé à 3,0 millions de dollars pour le trimestre terminé le 30 septembre 2009 comparativement à 5,4 millions de dollars pour la période comparable de 2008, représentant une diminution de 2,4 millions de dollars ou 44,4 %.

Provision (recouvrement) d'impôts sur les bénéfices

Au cours du trimestre terminé le 30 septembre 2009, le Fonds a enregistré une provision d'impôts sur les bénéfices non significative. La provision d'impôts sur les bénéfices tient compte, en plus de la charge d'impôts de 0,9 million de dollars au taux prévu par la loi, d'un montant d'amortissement non déductible de la rémunération différée de 0,4 million de dollars et une réduction de 1,5 million de dollars découlant de l'incidence des intérêts payés au Fonds par Supremex.

Bénéfice net

En raison des changements susmentionnés, le bénéfice net pour le trimestre terminé le 30 septembre 2009 s'est établi à 3,1 millions de dollars comparativement à un bénéfice net de 5,8 millions de dollars pour le trimestre terminé le 30 septembre 2008, ce qui représente une diminution de 2,7 millions de dollars ou 46,6 %.

Période de neuf mois terminée le 30 septembre 2009 par rapport à la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2008

Produits d'exploitation

Les produits d'exploitation pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2009 se sont établis à 124,7 millions de dollars comparativement à 134,1 millions de dollars pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2008, ce qui représente une diminution de 9,4 millions de dollars ou 7,0 %. La diminution des produits d'exploitation est due à la baisse des ventes au Canada.

Les produits d'exploitation tirés des ventes au Canada ont diminué de 8,9 millions de dollars ou 7,2 %, passant de 123,7 millions de dollars à 114,8 millions de dollars, tandis que les produits tirés des ventes aux États-Unis ont diminué de 0,5 million de dollars ou 4,8 %, passant de 10,4 millions de dollars à 9,9 millions de dollars.

La diminution des produits d'exploitation tirés des ventes au Canada découle d'une diminution de 11,1 % des unités vendues contrebalancée par une augmentation de 4,4 % du prix de vente moyen. La régression du nombre d'unités vendues résulte du marché à la baisse.

La diminution des produits d'exploitation tirés des ventes aux États-Unis est attribuable à une baisse de 20,4 % du nombre d'unités vendues contrebalancée par une augmentation de 19,9 % du prix de vente moyen, en tenant compte de la faiblesse du dollar canadien. Un marché à la baisse est le facteur principal influençant les ventes aux États-Unis.

Coût des ventes, frais de vente et d'administration

Le coût des ventes et les frais de vente et d'administration pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2009 se sont établis à 97,1 millions de dollars comparativement à 100,4 millions de dollars pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2008, ce qui représente une diminution de 3,3 millions de dollar ou 3,3 %.

Le coût des ventes pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2009 s'est établi à 84,8 millions de dollars comparativement à 86,9 millions de dollars pour la même période en 2008, ce qui représente une diminution de 2,1 millions de dollars ou 2,4 %. La diminution du nombre d'unités vendues et la diminution des coûts de main-d'œuvre contrebalancées par la hausse du coût des matières premières, incluant l'effet de l'affaiblissement du dollar canadien, expliquent le coût des ventes moins élevé.

La marge brute (produits d'exploitation diminués du coût des ventes, à l'exception de l'amortissement des immobilisations corporelles) s'est établie à 39,9 millions de dollars pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2009 contre une marge brute de 47,2 millions de dollars pour la même période en 2008, ce qui représente une diminution de 7,3 millions de dollars ou 15,5 %. En pourcentage des ventes, la marge brute a diminué de 3,2 % en 2009 comparativement à 2008.

Les frais de vente et d'administration se sont établis à 12,3 millions de dollars pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2009 comparativement à 13,6 millions de dollars pour la même période en 2008, ce qui représente une diminution de 1,3 million de dollars ou 9,6 %. La diminution est attribuable à une charge plus basse pour le régime d'intéressement et à une baisse des dépenses reliées aux mauvaises créances et aux frais de déplacement et de représentation.

BAIIA

En raison des changements susmentionnés, le BAIIA pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2009 s'est élevé à 27,4 millions de dollars par rapport à 33,1 millions de dollars pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2008, ce qui représente une diminution de 5,7 millions de dollars ou 17,2 %.

Amortissement

La dotation aux amortissements pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2009 a totalisé 12,1 millions de dollars comparativement à 12,4 millions de dollars pour la période comparable de 2008, ce qui représente une diminution de 0,3 million de dollars ou 2,4 %.

Frais de financement nets

Les frais de financement nets se sont élevés à 4,2 millions de dollars pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2009 comparativement à 4,4 millions de dollars pour la période comparable de 2008, ce qui représente une diminution de 0,2 million de dollars ou 4,5 %, attribuable aux taux d'intérêt plus faibles.

Bénéfice avant impôts sur les bénéfiques

En raison des changements susmentionnés, le bénéfice avant impôts sur les bénéfiques s'est élevé à 11,1 millions de dollars pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2009 comparativement à 16,2 millions de dollars pour la période comparable de 2008, représentant une diminution de 5,1 millions de dollars ou 31,5 %.

Provision (recouvrement) d'impôts sur les bénéfices

Au cours de la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2009, le Fonds a enregistré une provision d'impôts sur les bénéfices de 0,5 million de dollars. La provision d'impôts sur les bénéfices tient compte, en plus de la charge d'impôts de 3,5 millions de dollars au taux prévu par la loi, d'un montant d'amortissement non déductible de la rémunération différée de 1,2 million de dollars et une réduction de 4,3 millions de dollars découlant de l'incidence des intérêts payés au Fonds par Supremex.

Bénéfice net

En raison des changements susmentionnés, le bénéfice net pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2009 s'est établi à 10,6 millions de dollars comparativement à un bénéfice net de 17,7 millions de dollars pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2008, ce qui représente une diminution de 7,1 millions de dollars ou 40,1 %.

Information sectorielle

Le Fonds exerce ses activités dans un seul secteur d'exploitation, soit la fabrication et la vente d'enveloppes. Au 30 septembre 2009, les actifs nets du Fonds totalisaient 111,9 millions de dollars au Canada et 1,1 million de dollars aux États-Unis.

Au Canada, les produits d'exploitation du Fonds se sont élevés à 34,5 millions de dollars et à 114,8 millions de dollars pour les périodes de trois et neuf mois terminées le 30 septembre 2009 comparativement à 39,5 millions de dollars et à 123,7 millions de dollars pour les périodes comparables de 2008, représentant une diminution de 5,0 millions de dollars ou 12,7 % et de 8,9 millions de dollars ou 7,2 %. Aux États-Unis, les produits d'exploitation du Fonds se sont élevés à 3,1 millions de dollars et à 9,9 millions de dollars pour les périodes de trois et neuf mois terminées le 30 septembre 2009 comparativement à 3,4 millions de dollars et à 10,4 millions de dollars pour les périodes comparables de 2008, représentant une baisse de 0,5 million de dollars ou 4,8 % pour les périodes de neuf mois.

Situation de trésorerie et sources de financement

Les rentrées de fonds liées aux activités d'exploitation se sont établies à 22,5 millions de dollars pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2009, notamment en raison du bénéfice généré au cours de la période, des éléments sans incidence sur la trésorerie, y compris les divers amortissements et la charge d'impôts futurs, contrebalancés par une augmentation des éléments hors caisse du fonds de roulement.

Les entrées de fonds liées aux activités d'investissement furent minimes pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2009.

Les sorties de fonds liées aux activités de financement se sont établies à 27,4 millions de dollars pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2009, principalement à la suite de la distribution payée sur les parts et de la somme remboursée sur la facilité de crédit renouvelable.

Le Fonds génère suffisamment de flux de trésorerie disponibles pour rencontrer ses obligations financières. La réduction des distributions au début de 2009 permettra au Fonds de réduire sa dette au cours des prochains exercices. Le Fonds a des pertes fiscales pouvant être utilisées pour réduire les impôts sur les bénéfices qui seraient autrement payables.

Arrangements hors bilan

Les engagements en vertu de contrats de location-exploitation sont divulgués dans les états financiers consolidés vérifiés du Fonds au 31 décembre 2008 et n'ont pas changé significativement depuis cette date.

Faits saillants de la situation financière

(en milliers de dollars, à l'exception des ratios)

	30 septembre 2009 \$	31 décembre 2008 \$
Fonds de roulement (déficit)	(81 134)	19 042
Total de l'actif	241 529	262 669
Total des facilités de crédit garanties	98 046	110 752
Capitaux propres	113 048	110 298

Les facilités de crédit garanties, venant à échéance le 31 mars 2010, ont été présentées dans le passif à court terme, ce qui explique le fonds de roulement déficitaire en date du 30 septembre 2009. Des discussions avec les banques sont toujours en cours afin de renouveler les facilités de crédit garanties. Malgré des conditions plus restrictives, le Fonds estime être en mesure de conclure ce renouvellement dans les prochaines semaines.

Le Fonds respectait toutes les clauses restrictives de ses facilités de crédit au 30 septembre 2009.

Structure du capital

Au 10 novembre 2009, 29 297 767 parts étaient émises par le Fonds.

Les parts émises dans le cadre du premier appel public à l'épargne incluent 2 364 228 parts évaluées à 23 642 280 \$ émises à des employés pour une contrepartie au comptant de 23 642 \$ afin de modifier le régime d'intéressement alors existant de la direction. Comme les droits rattachés à ces parts sont acquis sur une période de quatre ans, acquisition pouvant être anticipée, la valeur non amortie de ces parts au 30 septembre 2009, qui totalise 2 534 992 \$, est constatée comme une rémunération différée et est comptabilisée à titre de charge de rémunération sur la durée d'acquisition des droits qui y sont rattachés. Les employés ont droit aux distributions sur ces parts. Chaque part confère à son porteur le droit à une quote-part égale de toutes les attributions et distributions du Fonds, ainsi qu'à un vote à toutes les assemblées des porteurs de parts.

Au cours de la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2009, le Fonds n'a pas acheté de parts dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités ayant débuté le 21 novembre 2008.

Nouvelles normes comptables

Au cours du premier trimestre de 2009, le Fonds a adopté une nouvelle norme comptable publiée récemment par l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA). Le nouveau chapitre 3064 du Manuel, intitulé « *Écarts d'acquisition et actifs incorporels* », établit des normes de comptabilisation, d'évaluation, de présentation et d'information applicables aux écarts d'acquisition et aux actifs incorporels. L'application de cette nouvelle norme a eu un effet non significatif sur les états financiers du Fonds et sur sa situation financière.

En février 2008, l'ICCA a annoncé que les sociétés ouvertes canadiennes adopteront les Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) à compter du 1^{er} janvier 2011. Le Fonds élabore présentement un plan relatif à la conversion de ses états financiers aux normes IFRS. Ce plan visera entre autres à identifier les différences entre les IFRS et les conventions comptables du Fonds, à en évaluer les incidences et, le cas échéant, à analyser les diverses conventions que le Fonds pourrait choisir d'appliquer. À ce stade, une analyse détaillée des différences entre les IFRS et les conventions comptables du Fonds ainsi qu'une évaluation de l'incidence des diverses solutions de rechange sont en cours. Des modifications de conventions comptables sont probables et susceptibles d'avoir une incidence notable sur les états financiers consolidés, les contrôles internes à l'égard de l'information financière et les contrôles et procédures de communication de l'information et certains systèmes de données du Fonds.

Selon notre analyse initiale, le Fonds a relevé la liste suivante des positions officielles liées aux Normes comptable internationale (« IAS ») qui diffèrent des PCGR du Canada et qui pourraient avoir une incidence sur les états financiers consolidés du Fonds. Cette liste n'est pas exhaustive et pourrait changer suivant l'achèvement de notre diagnostic détaillé et les modifications possibles des IFRS avant l'adoption par le Fonds :

- Première adoption des Normes internationales d'information financière : IFRS 1
- Regroupements d'entreprises : IFRS 3
- Présentation des états financiers : IAS 1
- Impôts sur le résultat : IAS 12
- Immobilisations corporelles : IAS 16
- Contrats de location : EAS 17
- Avantages du personnel : IAS 19
- Dépréciation d'actifs : IAS 36
- Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels : IAS 37

Le Fonds continuera d'analyser l'incidence des positions officielles liées aux IFRS. La prochaine étape pour le Fonds sera d'établir un plan de conversion aux nouvelles normes selon un échéancier détaillé afin de répondre aux exigences établies par ces nouvelles règles. Pour le moment, il est impossible de faire une estimation raisonnable de l'incidence sur la situation financière et les résultats d'exploitation futurs du Fonds.

La facilité d'emprunt à terme comporte des remboursements trimestriels de 1,25 million de dollars ainsi que des remboursements annuels consistant en 50 % des flux de trésorerie excédentaires jusqu'à l'atteinte d'un ratio financier.

Facteurs de risque

Les résultats d'exploitation, les perspectives d'affaires et la situation financière de Supremex sont soumis à un certain nombre de risques et d'incertitudes, et subissent l'incidence d'un certain nombre de facteurs qui échappent au contrôle de la direction de Supremex. Ces risques sont décrits sous la rubrique « Facteurs de risque » de la notice annuelle du Fonds datée du 19 mars 2009 (disponible sur www.sedar.com)

Contrôles de communication de l'information et contrôles internes à l'égard de l'information financière

Le chef de la direction et le chef de la direction financière du Fonds ont évalué l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information du Fonds utilisés pour les états financiers consolidés et pour le rapport de gestion au 30 septembre 2009. Suite à cette évaluation, ils ont conclu que les contrôles et procédures de communication de l'information du Fonds, utilisés pour les états financiers consolidés et pour le rapport de gestion étaient efficaces.

Le chef de la direction et le chef de la direction financière sont responsables de la conception du contrôle interne à l'égard de l'information financière, ou de la conception sous leur supervision de ce contrôle interne pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis aux fins de la publication de l'information financière conformément aux PCGR canadiens. Aucun changement ayant une incidence importante ou raisonnablement susceptible d'avoir une incidence importante n'est survenu concernant le contrôle interne à l'égard de l'information financière durant la dernière période intermédiaire.

Énoncés prospectifs

Le présent rapport de gestion contient des énoncés prospectifs liés à des événements ou au rendement futurs du Fonds. Un énoncé est prospectif lorsqu'il repose sur les connaissances et attentes actuelles du Fonds pour présenter une prévision quant à l'avenir. Les énoncés prospectifs peuvent contenir des expressions comme *prévoir*, *présumer*, *croire*, *devoir*, *viser*, *avoir l'intention de*, *pouvoir*, *entendre* et *chercher à*, éventuellement employées au futur ou au conditionnel. Ces énoncés sont fondés sur les hypothèses, attentes et estimations actuelles de la direction à propos de la croissance, des résultats d'exploitation, du rendement, des perspectives et occasions futures de l'entreprise, de la conjoncture économique canadienne et de la capacité de l'entreprise d'attirer et de conserver des clients. L'information prospective est fondée sur les estimations, les attentes et les hypothèses actuelles de la direction ainsi que sur l'information disponible du Fonds à la date des présentes.

Les énoncés prospectifs sont assujettis à certains risques et incertitudes et ne devraient pas être lus comme étant des garanties de résultats ou de rendements futurs, et les résultats réels pourraient différer de manière importante de ces conclusions, prévisions ou projections. Par conséquent, nous ne pouvons garantir que les énoncés prospectifs se concrétiseront. Les hypothèses, attentes, estimations, risques et incertitudes sont abordés tout au long du présent rapport de gestion, notamment, à la rubrique « Facteurs de risque ». Par conséquent, les lecteurs ne devraient pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs. Le Fonds n'a pas l'intention ni l'obligation de mettre à jour ou de réviser ces énoncés prospectifs, que ce soit à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement.

Définition du BAIIA, de l'encaisse distribuable et des mesures non conformes aux PCGR

Le «BAIIA» désigne le bénéfice avant frais de financement nets, impôts sur les bénéfices, amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels, rémunération différée et perte à la cession d'immobilisations corporelles.

La direction estime que l'encaisse distribuable est une mesure de rendement de l'exploitation généralement utilisée par les fonds de revenu canadien comme indicateur de leur rendement financier. L'encaisse distribuable est définie comme les flux de trésorerie d'exploitation rajustés pour tenir compte de la variation nette des soldes hors trésorerie du fonds de roulement, de la variation des obligations au titre des avantages complémentaires de retraite, de la variation des actifs au titre des prestations de retraite constituées et des investissements en capital de maintien. L'encaisse distribuable est importante, car elle donne aux investisseurs une indication de l'encaisse disponible à des fins de distribution aux porteurs de parts. Compte tenu que le Fonds distribuera essentiellement toute son encaisse dans le cours normal de ses affaires et que le BAIIA est une mesure utilisée par de nombreux investisseurs afin de comparer des émetteurs pour leur capacité à générer des flux de trésorerie d'exploitation, la direction estime qu'en plus du bénéfice net, le BAIIA est une mesure additionnelle utile à partir de laquelle des rajustements peuvent être faits pour déterminer l'encaisse distribuable.

Le BAIIA et l'encaisse distribuable ne constituent pas des mesures de rendement reconnues selon les PCGR et n'ont pas une signification normalisée prescrite par les PCGR. Par conséquent, le BAIIA et l'encaisse distribuable peuvent ne pas être comparables à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Les investisseurs sont avisés que le BAIIA et l'encaisse distribuable ne doivent pas être considérés comme des mesures de remplacement du bénéfice net établis selon les PCGR comme indicateurs du rendement du Fonds ou des flux de trésorerie d'exploitation, d'investissement et de financement comme mesures de la liquidité et des flux de trésorerie.

Renseignements additionnels

Des renseignements additionnels relatifs au Fonds se trouvent sur le site www.sedar.com.

États financiers consolidés

Fonds de revenu Supremex

Non vérifié

Pour les périodes de trois et neuf mois terminées le 30 septembre 2009

Tous les montants sont présentés en dollars canadiens

Fonds de revenu Supremex

BILANS CONSOLIDÉS

Au	30 septembre 2009 \$	31 décembre 2008 \$
	[Non vérifié]	
ACTIF (note 6)		
Actif à court terme		
Trésorerie	146 724	4 989 775
Débiteurs	19 271 014	24 949 289
Impôts sur les bénéfices à recevoir	93 474	16 654
Stocks (note 11)	15 086 899	17 327 065
Charges payées d'avance	1 406 805	1 211 788
Actifs d'impôts futurs	610 313	1 133 356
Total de l'actif à court terme	36 615 229	49 627 927
Immobilisations corporelles, montant net	41 047 298	44 620 759
Actif au titre des prestations de retraite constituées	4 898 000	4 973 900
Actifs incorporels, montant net	40 467 804	45 090 729
Écart d'acquisition	118 501 125	118 356 050
	241 529 456	262 669 365
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer	15 978 189	23 610 131
Provision pour frais de restructuration (note 5)	631 605	1 327 080
Distribution à payer (note 9)	1 464 888	2 806 726
Tranche à court terme des facilités de crédit garanties (note 6)	98 045 823	—
Tranche à court terme du passif dérivé	1 628 396	2 842 065
Total du passif à court terme	117 748 901	30 586 002
Facilités de crédit garanties (note 6)	—	110 751 797
Passif d'impôts futurs	9 884 110	9 470 216
Passif dérivé	—	701 913
Obligation au titre des avantages complémentaires de retraite	848 200	861 700
Capitaux propres		
Parts du Fonds (note 8)	282 798 322	282 798 322
Surplus d'apport	7 625 424	7 625 424
Rémunération différée	(2 534 992)	(6 454 110)
Déficit	(173 651 942)	(171 091 173)
Cumul des autres éléments du résultat étendu (note 10)	(1 188 567)	(2 580 726)
	113 048 245	110 297 737
	241 529 456	262 669 365

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés.

Au nom des fiduciaires :

Par : (Signé) L.G. Serge Gadbois
Fiduciaire

Par : (Signé) Gilles Cyr
Fiduciaire

Fonds de revenu Supremex

ÉTATS DES RÉSULTATS ET DU DÉFICIT CONSOLIDÉS

[Non vérifié]

	Périodes de trois mois terminées le 30 septembre		Périodes de neuf mois terminées le 30 septembre	
	2009	2008	2009	2008
	\$	\$	\$	\$
Produits	37 567 365	42 935 444	124 673 046	134 099 932
Coût des ventes, frais de vente et d'administration	29 168 613	31 981 138	97 139 338	100 419 530
Bénéfice avant les éléments suivants	8 398 752	10 954 306	27 533 708	33 680 402
Amortissement des immobilisations corporelles	1 157 973	1 160 857	3 510 080	3 875 890
Amortissement des actifs incorporels	1 540 975	1 514 808	4 622 925	4 518 258
Amortissement de la rémunération différée	1 281 143	1 318 113	3 919 118	4 004 768
Perte (gain) à la cession d'immobilisations corporelles	—	(11 945)	123 806	67 762
Frais de financement, montant net (note 6)	1 361 918	1 500 834	4 170 428	4 370 187
Frais de restructuration (note 5)	9 984	112 218	95 486	602 813
	5 351 993	5 594 885	16 441 843	17 439 678
Bénéfice avant les impôts sur les bénéfices	3 046 759	5 359 421	11 091 865	16 240 724
Provision (recouvrement) d'impôts sur les bénéfices (note 7)	(24 695)	(402 975)	468 642	(1 424 463)
Bénéfice net	3 071 454	5 762 396	10 623 223	17 665 187
Déficit, au début de la période	(172 328 732)	(19 654 278)	(171 091 173)	(14 662 862)
Distribution déclarée (note 9)	(4 394 664)	(8 424 174)	(13 183 992)	(25 318 381)
Déficit, à la fin de la période	(173 651 942)	(22 316 056)	(173 651 942)	(22 316 056)
Résultat net de base par part	0,1048	0,1966	0,3626	0,6012
Nombre moyen pondéré de parts en circulation	29 297 767	29 311 667	29 297 767	29 382 553

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés.

Fonds de revenu Supremex

ÉTATS DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

[Non vérifié]

	Périodes de trois mois terminées le 30 septembre		Périodes de neuf mois terminées le 30 septembre	
	2009	2008	2009	2008
	\$	\$	\$	\$
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION				
Bénéfice net	3 071 454	5 762 396	10 623 223	17 665 187
Éléments sans effet sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie				
Amortissement des immobilisations corporelles	1 157 973	1 160 857	3 510 080	3 875 890
Amortissement des actifs incorporels	1 540 975	1 514 808	4 622 925	4 518 258
Amortissement de la rémunération différée	1 281 143	1 318 113	3 919 118	4 004 768
Amortissement des frais de financement reportés	49 710	43 660	149 133	125 715
Perte (gain) à la cession d'immobilisations corporelles	—	(11 945)	123 806	67 762
Charge (recouvrement) d'impôts futurs	(24 692)	(403 920)	467 536	(1 428 208)
Variation de l'obligation au titre des avantages complémentaires de retraite	(4 500)	(4 500)	(13 500)	(117 400)
Variation de l'actif au titre des prestations de retraite constituées	27 000	(19 600)	75 900	348 000
Variation nette des soldes hors trésorerie du fonds de roulement	2 259 208	1 611 292	(964 216)	(84 537)
Flux de trésorerie d'exploitation	9 358 271	10 971 161	22 514 005	28 975 435
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT				
Acquisition d'entreprises déduction faite de la trésorerie acquise (note 2)	—	(13 216 307)	84 306	(13 368 411)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(116 075)	(1 707 767)	(441 835)	(2 732 260)
Produit de la cession d'immobilisations corporelles	—	1 562 155	381 410	1 922 488
Flux de trésorerie d'investissement	(116 075)	(13 361 919)	23 881	(14 178 183)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT				
Rachat de parts du Fonds pour annulation	—	—	—	(1 459 835)
Facilité de crédit renouvelable	(4 896 428)	11 192 790	(12 855 107)	12 249 080
Distributions payées sur les parts du Fonds	(4 394 664)	(8 424 174)	(14 525 830)	(25 342 953)
Frais de financement engagés	—	(50 000)	—	(50 000)
Flux de trésorerie de financement	(9 291 092)	2 718 616	(27 380 937)	(14 603 708)
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(48 896)	327 858	(4 843 051)	193 544
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	195 620	308 195	4 989 775	442 509
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	146 724	636 053	146 724	636 053
Informations additionnelles				
Intérêts payés	485 338	1 665 801	2 840 586	4 273 041
Impôts sur les bénéfices payés	—	—	2 057	—

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés.

Fonds de revenu Supremex**ÉTATS DU RÉSULTAT ÉTENDU CONSOLIDÉS**

[Non vérifié]

	Périodes de trois mois		Périodes de neuf mois	
	terminées le 30 septembre		terminées le 30 septembre	
	2009	2008	2009	2008
	\$	\$	\$	\$
Bénéfice net	3 071 454	5 762 396	10 623 223	17 665 187
Autres éléments du résultat étendu				
Variation de la juste valeur du dérivé désigné comme couverture de flux de trésorerie, déduction faite des impôts sur les bénéfices	(2 693)	(377 262)	(192 052)	(937 070)
Ajustement afin de reclasser la perte sur le dérivé désigné comme couverture de flux de trésorerie dans le bénéfice net, déduction faite des impôts sur les bénéfices	603 944	181 945	1 584 211	263 313
Résultat étendu	3 672 705	5 567 079	12 015 382	16 991 430

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

30 septembre 2009

[Non vérifié]

1. DESCRIPTION DES ACTIVITÉS ET MODE DE PRÉSENTATION

Le Fonds de revenu Supremex (le « Fonds ») est une fiducie sans personnalité morale à capital variable, établie sous le régime des lois de la province de Québec conformément à une déclaration de fiducie datée du 10 février 2006, qui peut être modifiée, complétée ou mise à jour de temps à autre, et qui a commencé ses activités le 31 mars 2006.

Le Fonds est propriétaire de Supremex Inc. (« Supremex ») dont les activités consistent à fabriquer et distribuer une vaste gamme d'enveloppes génériques et personnalisées et de produits connexes.

Les activités de Supremex suivent une tendance saisonnière avec des produits d'exploitation plus élevés durant la période d'août à février surtout en raison du nombre accru d'envois postaux et de publicités liés à des événements comme la rentrée scolaire, les campagnes de financement, la saison des Fêtes et la période des impôts. Par conséquent, il est possible que les produits d'exploitation et le rendement financier de Supremex pour les périodes de trois et neuf mois terminées le 30 septembre 2009 ne reflètent pas les produits d'exploitation et le rendement financier auxquels on pourrait s'attendre pour une année complète.

Les états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés comprennent les comptes du Fonds et de ses filiales et ont été préparés par la direction conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada. Les présents états financiers intermédiaires non vérifiés ne comportent pas toutes les informations et les notes requises aux fins des états financiers annuels vérifiés. Les conventions comptables utilisées sont les mêmes que celles employées aux fins des états financiers consolidés vérifiés du Fonds pour l'exercice terminé le 31 décembre 2008, à l'exception des nouvelles conventions comptables adoptées, tel que décrit à la note 3. Ces états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés devraient être lus en parallèle avec les états financiers consolidés vérifiés du Fonds pour l'exercice terminé le 31 décembre 2008 tel qu'inclus dans le rapport annuel 2008 du Fonds.

2. ACQUISITION D'ENTREPRISE

Le 16 septembre 2008, le Fonds a fait l'acquisition de la plupart des actifs d'Enveloppe Montréal (« Montréal ») pour un montant de 13,2 millions de dollars. La contrepartie versée a été financée par la facilité de crédit renouvelable déjà en place.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

30 septembre 2009

[Non vérifié]

2. ACQUISITION D'ENTREPRISE – (suite)

L'acquisition a été comptabilisée selon la méthode de l'acquisition, et les résultats d'exploitation ont été inclus dans les résultats du Fonds à compter de la date d'acquisition. La répartition préliminaire du prix d'achat est la suivante:

	\$
Débiteurs	1 731 851
Stocks	1 589 619
Charges payées d'avance	52 823
Immobilisations corporelles	1 947 299
Actifs d'impôts futurs	285 151
Actifs incorporels	1 570 000
Écart d'acquisition	8 077 011
Créditeurs et charges à payer	(1 053 082)
Provision pour frais de restructuration	(968 560)
Obligations au titre des avantages complémentaires de retraite	(80 900)
Actifs nets acquis	13 151 212
Contrepartie	
Somme au comptant	13 235 518
Solde de prix de vente à recevoir	(84 306)

Des charges à payer estimatives de 968 560 \$ liées aux indemnités de départ et aux coûts de retrait ont été incluses dans la répartition préliminaire du prix d'achat de Montréal. La direction évalue présentement les actifs acquis, les passifs pris en charge et son plan d'intégration. Des modifications à la répartition préliminaire du prix d'achat seront apportées lorsque d'autres informations seront disponibles.

3. NOUVELLE CONVENTION COMPTABLE***Adoptée en 2009***

Le 1^{er} janvier 2009, le Fonds a adopté les recommandations du nouveau chapitre 3064 du Manuel, intitulé « *Écarts d'acquisition et actifs incorporels* », publiée par l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA). Ce chapitre établit des normes de comptabilisation, d'évaluation, de présentation et d'information applicables aux écarts d'acquisition et aux actifs incorporels.

L'adoption de ces recommandations n'a pas eu d'incidence significative sur les résultats, la situation financière et les flux de trésorerie du Fonds.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

30 septembre 2009

[Non vérifié]

4. RÉGIME D'AVANTAGES SOCIAUX DES EMPLOYÉS

La charge liée aux régimes de retraite à prestations déterminées s'est établie à 601 000 \$ et à 1 883 000 \$ pour les périodes de trois et neuf mois terminées le 30 septembre 2009 (2008 - 651 000 \$ et 1 589 000 \$).

5. PROVISION POUR FRAIS DE RESTRUCTURATION

Dans le cadre de l'acquisition de NPG Enveloppe (« NPG ») et de Montréal, le Fonds a adopté un plan afin d'intégrer et de restructurer chacune des entreprises acquises. À ce titre, le Fonds a enregistré une provision de 3 974 138 \$ relativement aux indemnités de départ et frais de réaffectation et de retrait pour certains employés et certaines installations des entreprises acquises. Les passifs reliés à ces frais ont été inclus dans la répartition du prix d'achat de NPG et Montréal.

Tous les frais engagés relativement aux employés ou aux installations faisant partie du Fonds avant les acquisitions sont enregistrés dans les frais de restructuration aux états des résultats et du déficit consolidés au fur et à mesure qu'ils sont engagés.

Le tableau suivant est un sommaire des montants comptabilisés et payés relativement aux frais de restructuration :

	30 septembre 2009 \$	31 décembre 2008 \$
Solde, au début de la période	1 327 080	1 042 136
Frais de restructuration inclus dans la répartition du prix d'achat	199 097	2 134 541
Frais de restructuration passés en charges	95 486	698 748
Paiements au comptant	(990 058)	(2 548 345)
Solde, à la fin de la période	631 605	1 327 080

6. FACILITÉS DE CRÉDIT GARANTIES

Au 30 septembre 2009, le Fonds dispose de facilités de crédit garanties de premier rang comprenant une facilité de crédit d'exploitation renouvelable d'un montant pouvant atteindre 45 millions de dollars et une facilité d'emprunt à terme de 75 millions de dollars. Les deux facilités portent intérêt à un taux variable fondé sur le taux préférentiel canadien, le taux de base américain, le LIBOR ou le taux des acceptations bancaires majoré des marges applicables.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

30 septembre 2009

[Non vérifié]

6. FACILITÉS DE CRÉDIT GARANTIES– (suite)

La facilité de crédit renouvelable peut être affectée aux fins générales du Fonds, au fonds de roulement et aux acquisitions permises. Les deux facilités viennent à échéance le 31 mars 2010, et aucun remboursement de capital n'est requis avant l'échéance.

Les montants prélevés en vertu des facilités de crédit renouvelable et d'emprunt à terme sont les suivants :

	30 septembre 2009 \$	31 décembre 2008 \$
Facilité de crédit renouvelable	23 144 892	36 000 000
Facilité d'emprunt à terme	75 000 000	75 000 000
Moins : Frais de financement reportés, montant net	(99 069)	(248 203)
	98 045 823	110 751 797
Tranche à court terme	(98 045 823)	—
Tranche à long terme des facilités de crédit garanties	—	110 751 797

Au 30 septembre 2009, les taux d'intérêt sur les facilités de crédit renouvelable et d'emprunt à terme étaient respectivement de 1,88 % et de 1,83 %. Le Fonds a conclu un swap de taux d'intérêt à l'égard de sa facilité d'emprunt à terme pour payer un taux fixe de 5,538 % du 1^{er} avril 2007 au 31 mars 2008, 5,991 % du 1^{er} avril 2008 au 31 mars 2009 et 6,192 % du 1^{er} avril 2009 au 31 mars 2010 (voir note 13).

En vertu des modalités des facilités de crédit garanties, le Fonds est dans l'obligation, entre autres conditions, de respecter certaines clauses restrictives. Au 30 septembre 2009, le Fonds respectait toutes ces clauses restrictives. Les facilités de crédit sont garanties par une hypothèque et une sûreté réelle couvrant la totalité des actifs existants et futurs du Fonds et de ses filiales.

Frais de financement, montant net

	Périodes de trois mois terminées le 30 septembre		Périodes de neuf mois terminées le 30 septembre	
	2009 \$	2008 \$	2009 \$	2008 \$
Intérêts sur les facilités de crédit garanties	1 314 284	1 458 793	4 018 949	4 273 625
Autres intérêts	(2 076)	(1 619)	2 346	(29 153)
Amortissement des frais de financement reportés	49 710	43 660	149 133	125 715
	1 361 918	1 500 834	4 170 428	4 370 187

Fonds de revenu Supremex

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

30 septembre 2009

[Non vérifié]

7. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

La charge d'impôts diffère de la charge qui aurait été obtenue en appliquant le taux d'imposition canadien combiné (taux fédéral et provinciaux) en raison des éléments suivants :

	Périodes de trois mois terminées le 30 septembre		Périodes de neuf mois terminées le 30 septembre	
	2009 \$	2008 \$	2009 \$	2008 \$
Bénéfice avant les impôts sur les bénéfices	3 046 759	5 359 421	11 091 865	16 240 724
Charge d'impôts sur les bénéfices au taux combiné (fédéral et provinciaux) prévu par la loi	947 540	1 688 218	3 449 568	5 115 828
Incidence des intérêts débiteurs de Supremex payés au Fonds, éliminés à la consolidation	(1 448 604)	(2 628 209)	(4 298 252)	(8 212 313)
Incidence de la variation des taux d'imposition en vigueur	4 953	64 606	(127 836)	227 361
Incidence de l'amortissement de la rémunération différée non déductible aux fins fiscales	398 436	415 206	1 218 846	1 261 502
Charges non déductibles et autres	72 980	57 204	226 316	183 159
Charge (recouvrement) d'impôts sur les bénéfices	(24 695)	(402 975)	468 642	(1 424 463)

8. CAPITAUX PROPRES

Parts du Fonds

Un nombre illimité de parts du Fonds peuvent être émises en vertu de la déclaration de fiducie du Fonds. Chaque part est cessible et représente une participation réelle indivise égale dans les distributions du Fonds et dans les actifs nets du Fonds. Toutes les parts sont de la même catégorie et comportent des droits et privilèges égaux. Chaque part donne droit au porteur à une quote-part égale de toutes les attributions et distributions ainsi qu'à un vote à toutes les assemblées des porteurs de parts pour chaque part entière détenue.

Les parts du Fonds sont rachetables en tout temps au gré du porteur à un prix équivalant à 90 % du cours moyen pondéré des parts pendant les dix derniers jours de Bourse sur un marché libre, ou au cours de clôture à la date du rachat si ce montant est moins élevé. Les rachats en espèces par le Fonds sont limités à 50 000 \$ au cours d'un mois donné. Les rachats excédant ce montant devront être réglés au moyen d'une distribution en espèces des actifs du Fonds.

Au 30 septembre 2009, 29 297 767 parts étaient émises par le Fonds. Aucune part n'a été émise au cours des périodes de trois et neuf mois terminées le 30 septembre 2009.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

30 septembre 2009

[Non vérifié]

8. CAPITAUX PROPRES – (suite)

Dans le cadre d'une offre publique de rachat dans le cours normal des activités ayant débuté le 21 novembre 2008, le Fonds peut acheter, à des fins d'annulation, un maximum de 1 800 000 de parts jusqu'au 20 novembre 2009. Au cours des périodes de trois et neuf mois terminées le 30 septembre 2009, le Fonds n'a pas racheté de parts aux fins d'annulation.

9. DISTRIBUTION

Le Fonds effectue la distribution mensuelle de ses liquidités disponibles aux porteurs de parts inscrits le dernier jour ouvrable de chaque mois, payable le 15^e jour du mois suivant, ou autour de cette date. Les distributions aux porteurs de parts sont enregistrées selon la méthode de la comptabilité d'exercice. La distribution du mois de septembre d'un montant de 1 464 888 \$ a été déclarée et comptabilisée en septembre 2009 et payée aux porteurs de parts le 15 octobre 2009. Les distributions pour la période du 1^{er} janvier 2009 au 30 septembre 2009 sont comme suit :

Période	Date de clôture des registres	Date de paiement	Par part \$	Distribution \$
Janvier 2009	31 janvier 2009	16 février 2009	0,05	1 464 888
Février 2009	28 février 2009	16 mars 2009	0,05	1 464 888
Mars 2009	31 mars 2009	15 avril 2009	0,05	1 464 888
Avril 2009	30 avril 2009	15 mai 2009	0,05	1 464 888
Mai 2009	31 mai 2009	15 juin 2009	0,05	1 464 888
Juin 2009	30 juin 2009	15 juillet 2009	0,05	1 464 888
Juillet 2009	31 juillet 2009	17 août 2009	0,05	1 464 888
Août 2009	31 août 2009	15 septembre 2009	0,05	1 464 888
Septembre 2009	30 septembre 2009	15 octobre 2009	0,05	1 464 888
			0,45	13 183 992

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

30 septembre 2009

[Non vérifié]

10. CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT ÉTENDU

Le dérivé désigné comme couverture de flux de trésorerie constitue la seule composante du cumul des autres éléments du résultat étendu. Les variations survenues au cours de la période se détaillaient comme suit :

	Périodes de trois mois terminées le 30 septembre		Périodes de neuf mois terminées le 30 septembre	
	2009 \$	2008 \$	2009 \$	2008 \$
Solde d'ouverture, déduction faite des impôts sur les bénéfiques	(1 789 818)	(1 049 132)	(2 580 726)	(570 692)
Variation de la juste valeur du dérivé désigné comme couverture de flux de trésorerie, déduction faite des impôts sur les bénéfiques	(2 693)	(377 262)	(192 052)	(937 070)
Ajustement afin de reclasser la perte sur le dérivé désigné comme couverture de flux de trésorerie dans le bénéfice net déduction faite des impôts sur les bénéfiques	603 944	181 945	1 584 211	263 313
Cumul des autres éléments du résultat étendu	(1 188 567)	(1 244 449)	(1 188 567)	(1 244 449)

11. STOCKS ET COÛT DES VENTES

	30 septembre 2009 \$	31 décembre 2008 \$
Matières premières	3 282 595	4 456 695
Produits en cours	204 753	359 069
Produits finis	11 599 551	12 511 301
	15 086 899	17 327 065

Le coût des stocks passé en charges au cours des périodes de trois et neuf mois terminées le 30 septembre 2009 est de 26 597 265 \$ et de 87 671 302 \$ (2008 – 29 069 137 \$ et 90 495 953 \$).

12. INFORMATIONS SECTORIELLES

Le Fonds exerce ses activités dans un seul secteur d'exploitation, soit la fabrication et la vente d'enveloppes. Au 30 septembre 2009, les actifs nets du Fonds totalisaient 111 941 208 \$ au Canada et 1 107 037 \$ aux États-Unis. Les produits d'exploitation du Fonds se sont élevés à 34 447 200 \$ et à 114 738 392 \$ au Canada et à 3 120 165 \$ et à 9 934 654 \$ aux États-Unis pour les périodes de trois et neuf mois terminées le 30 septembre 2009.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

30 septembre 2009

[Non vérifié]

13. CHIFFRES CORRESPONDANTS

Les chiffres correspondants de l'exercice précédent ont été reclassés afin qu'ils soient conformes à la présentation adoptée pour l'exercice courant.

(Cette page a été laissée blanche volontairement)